



Nous, personnels syndiqués et non syndiqués du SPIP du Val de Marne, réunis en assemblée générale le 23/11/2017, exprimons par le biais de ce tract, notre mécontentement et notre colère face à la situation désastreuse que nous impose notre administration. En effet, voilà déjà 6 mois que nous attendons la mise en œuvre de la réforme statutaire de la filière insertion probation. Or, nous venons d'apprendre que cette réforme serait vraisemblablement reportée en 2019.

Il reviendrait aujourd'hui à Monsieur Darmanin, ministre de l'Action et des comptes publics, de valider ou non ce report.

Face à cette situation à la fois kafkaïenne et inacceptable, il est nécessaire de rappeler que :

- le protocole a été signé par l'ensemble des organisations représentatives de notre filière
- le protocole a été signé par le Ministre de la Justice le 22/07/16,
- le protocole a été contresigné par le Président de la République Monsieur François HOLLANDE, le 26/07/2016
- l'ensemble des textes réglementaires ont été examinés et adoptés lors du Comité technique ministériel du 6 mai 2017

Par conséquent, nous appelons monsieur Darmanin à respecter le dialogue social et confirmer que le protocole signé de la main même de monsieur Hollande sera mis en place dès 2018 comme initialement prévu.

Une nouvelle assemblée générale se tiendra au SPIP de Créteil le 14/12/2017. Sans réponse favorable de notre ministre à cette date, les agents du SPIP de Créteil envisageront des modalités d'actions concrètes afin de manifester leur colère.

**LE RESPECT DES AGENTS PASSE PAR LE RESPECT DE LA
PAROLE DE L'ETAT**

Créteil, le 23 novembre 2017
CGT SPIP VAL DE MARNE
SPIP 94